

2013/5353 - Lyon 2e - Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) - Lyon Confluence phase 1- Modification n° 4 du programme des équipements publics (PEP) de l'opération (Direction de l'Aménagement Urbain) (BMO du 01/04/2013, p. 0780)

Rapporteur : M. BUNA Gilles

M. BUNA Gilles, rapporteur : Ce rapport concerne la modification n° 4 du PEP de la Confluence. Toutes les interventions ayant été retirées, j'imagine que c'est un haut niveau de satisfaction qui règne dans l'arrondissement concerné, je parlais du 2^e arrondissement, mais M. Broliquier a « débranché » un instant ! De toute manière, si vous avez « sauté un épisode » nous aurons l'occasion d'en reparler puisqu'il y aura des conventions sur le PEP.

M. LE MAIRE : Je signale tout de même qu'en dehors d'un programme relativement conséquent sur les équipements de la Confluence, il y a aussi un joli petit programme sur le Clos Layat, les jardins suspendus sur la Maison de la Culture de la Confluence et la construction même de cette Maison de la Culture.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)